



N° de résolution  
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA RIVIÈRE DU NORD  
**MUNICIPALITÉ DE SAINT-HIPPOLYTE**

---

**RÈGLEMENT N°SQ-900-47  
MODIFIANT L'ANNEXE A DU RÈGLEMENT SQ-900 SUR LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT  
PAR L'AJOUT DE PANNEAUX D'ARRÊT**

ATTENDU QUE le conseil municipal souhaite modifier le règlement SQ-900 sur la circulation et le stationnement;

ATTENDU QUE conformément à l'article 445 du *Code municipal du Québec*, le règlement a été précédé du dépôt d'un projet de règlement et d'un avis de motion donné à la séance du 12 juillet 2022;

EN CONSÉQUENCE, le conseil décrète ce qui suit :

**ARTICLE 1**

L'Annexe A du Règlement SQ-900, tel que modifié, est à nouveau modifié par l'ajout de panneaux d'arrêt aux intersections suivantes :

TYPE	INSTALLÉ SUR	À L'INTERSECTION DE	EMPLACEMENT
Arrêt	380 <sup>e</sup> Avenue	Rue Marcel	Direction Sud

**ADOPTÉ**

---

Yves Dagenais, maire

---

Marie-Ève Huneau, greffière et sec.-trés. adjointe

Avis de motion :	2022-07-xxx	12 juillet 2022
Dépôt du projet de règlement :	2022-07-xxx	12 juillet 2022
Adoption du règlement :	2022-08 xxx	9 août 2022
Avis public d'entrée en vigueur :		